FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Gel simulateur de contamination invisible uv vert

UV Floor Diffusion
6 Chemin de Sérignan
26700 Pierrelatte - France
Tel : 04 69 96 48 48
Mail : contact@uv-floor-diffusion.com

Code Produit	: **IN01024403**	Version	: **7.03**
Date de révision	: **26.08.2024**	Date d'impression	: **26.08.2024**

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identifiant du produit

Nom du produit : **gel simulateur de contamination invisible uv vert**

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit à effets spéciaux, **non cosmétique**

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Préparé par : UV Floor Diffusion
6 Chemin de Sérignan
26700 Pierrelatte
Tel.: 04 69 96 48 48
Mail: contact@uv-floor-diffusion.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

En cas d'urgence

Numéro de téléphone : Centre Antipoison France
+33 (0)1 45 52 59 59

Support : Gel simulateur

Ingredients: AQUA, ALCOHOL DENAT, GLYCERIN, VP/METHACRYLAMIDE/VINYL IMIDAZOLE COPOLYMER, VP/VA COPOLYMER, PVP, CARBOMER, PHENOXYETHANOL, AMINOMETHYL PROPANOL, PANTHENOL, NIACINAMIDE, PARFUM, PEG-40 HYDROGENATED CASTOR OIL, ETHYLHEXYLGLYCERIN, CITRIC ACID, LINALOOL, LINALYL ACETATE, ACETYL CEDRENE

Colorant : dispersion de pigment invisible vert

dispersion de pigment invisible sans formaldéhyde

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (EC) n° 1272/2008 [CLP/GHS]

Le produit n'est pas classé comme dangereux au sens de la directive 1272/2008/CE et de ses amendements.

Consultez la section 11 pour obtenir des informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes.

2.2 Éléments d'étiquette

Pictogrammes de danger : Aucun attribué.

Mention d'avertissement : Aucun attribué.

Mentions de danger : Aucun attribué.

Mises en garde

Général	: Aucun attribué.
Prévention	: Aucun attribué.
Réponse	: Aucun attribué.
Stockage	: Aucun attribué.
Élimination	: Aucun attribué.

2.3 Autres dangers

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme un PBT ou un vPvB.

Autres dangers ne donnant pas lieu à une classification

Aucun danger particulier n'est à signaler. Nous vous recommandons de consulter la fiche de données de sécurité pour obtenir des informations plus détaillées.

SECTION 3: Composition/informations sur les ingrédients

Mélange

Caractérisation chimique : Dispersion aqueuse de polymère et de colorants basiques

Aucun ingrédient présent, selon les connaissances actuelles du fournisseur et aux concentrations applicables. N'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement. N'est un PBTs, vPvBs ou une substance présentant un risque équivalent, ou n'a fait l'objet d'une limite d'exposition en milieu de travail et ne doit donc être déclaré dans cette section.

Informations générales : Le produit contient comme impureté de l'acide acrylique (CAS No. 79-10-7) < 0.1 % p/p.

UV Floor Diffusion
6 Chemin de Sérignan
26700 Pierrelatte - France
Tel : 04 69 96 48 48
Mail : contact@uv-floor-diffusion.com

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales : En cas de doute ou de persistance des symptômes, consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Dans tous les cas, montrer la fiche de données de sécurité au médecin.

Contact avec les yeux : Rincez immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en gardant les paupières ouvertes. Consultez un médecin en premier lieu.

Inhalation : Transportez la victime à l'air frais et laissez-la se reposer.

Contact cutané : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Ne pas laisser le produit sécher sur la peau. Laver soigneusement à l'eau et au savon ou avec un nettoyant cutané adapté.

Ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche à l'eau (uniquement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Sauf avis contraire du personnel médical, consultez un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale : Aucun effet significatif ou danger critique connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin : Aucune recommandation particulière.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens appropriés : Mesures d'extinction adaptées à l'environnement. En cas d'incendie, utiliser un jet d'eau pulvérisée, une poudre extinctrice sèche, de la mousse ou du dioxyde de carbone.

Moyens inappropriés : Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits dangereux de combustion : En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être libérées : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux : Lors d'interventions de lutte contre l'incendie, portez un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Informations complémentaires : Utilisez un jet d'eau pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Utilisez un agent extincteur adapté aux matériaux environnants. Les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés. Conformément à la réglementation locale.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles

Information générale : Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Information générale : Ne pas rejeter dans : les égouts, les eaux de surface, les eaux souterraines. Empêcher la propagation sur une grande surface par confinement ou barrières anti-hydrocarbures.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Information générale :Absorber avec : sable, diatomite, absorbants universels ou utiliser un kit anti-déversement. Les récipients contenant le produit récupéré doivent être correctement étiquetés. L'élimination doit respecter les réglementations environnementales et de gestion des déchets.

6.4 Référence à d'autres sections :

Information générale : Voir :
Section 1 : contacts d'urgence
Section 8 : équipements de protection individuelle
Section 13 : élimination des déchets

UV Floor Diffusion
6 Chemin de Sérignan
26700 Pierrelatte - France
Tel : 04 69 96 48 48
Mail : contact@uv-floor-diffusion.com

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesure de protection : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr

Information générales : Stocker : dans un endroit sec, frais, bien ventilé. Conserver le récipient hermétiquement fermé. Refermer soigneusement après ouverture. Conserver les récipients debout pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des récipients non étiquetés. Protéger contre la contamination de l'environnement. Respecter les réglementations locales. Protection particulière, protéger du gel.

Température de stockage : 5 à 25 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations : Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Aucune connue.

DNELs/DMELs : Aucune donnée disponible.

PNECs : Aucune donnée disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène : Respecter les précautions habituelles de manipulation des produits chimiques. Ne pas : manger, boire, fumer pendant l'utilisation. Utiliser une crème de protection cutanée préventive. Laver soigneusement la peau après le travail.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales (DIN EN 166).

Protection de la peau : Vêtements de travail adaptés à l'industrie chimique.

Protection des mains : Portez des gants de protection en cas de contact prolongé (DIN EN 374). Les gants de protection doivent impérativement être testés afin de vérifier leur adéquation au poste de travail (par exemple, résistance mécanique, compatibilité avec le produit, propriétés antistatiques).Respectez les instructions et les informations fournies avec les gants.Consultez les instructions du fabricant concernant l'utilisation, l'entretien et le remplacement des gants. Remplacez immédiatement vos gants de protection dès qu'ils sont endommagés ou présentent les premiers signes d'usure. Dans la mesure du possible, planifiez vos procédures de travail de manière à éviter le port de gants.

	exposition à long terme	exposition à court terme
Matériau recommandé pour les gants	nitrile	Pas disponible.
Épaisseur du matériau	>0,4 mm	Pas disponible.
Temps de perméation	>480 min	Pas disponible.

Protection respiratoire : En cas de dépassement des limites d'exposition professionnelle, le port d'un équipement de protection respiratoire approprié est obligatoire. En l'absence de limites d'exposition professionnelle définies, des mesures de protection respiratoire suffisamment efficaces doivent être mises en œuvre en présence d'aérosols et de vapeurs.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Appearance

État physique : Liquide.

Couleur : Verte.

Odeur : Faible odeur.

Point d'ébullition : 100°C

Point d'éclair : Non applicable.

Pression de vapeur à 20 °C :

Nom de l'ingrédient	mm Hg	kPa	Methode
eau	23,8	3,2	

UV Floor Diffusion
6 Chemin de Sérignan
26700 Pierrelatte - France
Tel : 04 69 96 48 48
Mail : contact@uv-floor-diffusion.com

Densité : 1 à 1,1 g/cm³
Solubilité(s) : Non disponible.
Solubilité dans l'eau : Dispersable
Viscosité : 18 à 19 mPa*s
Temps d'écoulement : 18 à 22 s
Teneur en matières solides : 34,5 à 38,5 %
pH : 6

Caractéristiques des particules

Taille médiane : 82 nm

Distribution :

Distribution (dN)	Taille
10	58 nm
50	82 nm
90	114 nm

9.2 Autres informations

Remarques : Les données physiques ci-dessus sont des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Information générale : Le produit n'est pas considéré comme réactif.

10.2 Stabilité chimique

Information générale : Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Information générale : Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales.

10.4 Conditions à éviter

Information générale **10.5** : Protéger du gel. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Tenir à l'écart de la chaleur.

Matières incompatibles

Information générale : Aucune connue.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Information générale : La désintégration thermique dépend largement des conditions extérieures. Un mélange complexe de solides, de liquides et de gaz se forme dans l'air, comprenant notamment du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres composés organiques, lorsque ce matériau brûle ou est soumis à une combustion thermique ou à une oxydation dégradée.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Information générale

Remarques: Les données toxicologiques spécifiques au produit ne sont pas connues. Les informations proviennent de produits de structure ou composition similaire.

Toxicité aiguë

Estimations de toxicité aiguë

Voie	ATE value
Inhalation (vapeurs)	600 mg/l

Irritation/Corrosion

Remarques

Sensibilisateur

Remarques

UV Floor Diffusion
6 Chemin de Sérignan
26700 Pierrelatte - France
Tel : 04 69 96 48 48
Mail : contact@uv-floor-diffusion.com

Mutagénicité
Remarques : Non disponible.

Cancérogénicité
Remarques : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction
Remarques : Non disponible.

Tératogénicité
Remarques : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)
Remarques : Aucune preuve d'effets toxiques spécifiques sur les organes cibles (exposition unique).

Specific target organ toxicity (repeated exposure)
Remarques : Aucune preuve d'effets toxiques spécifiques sur les organes cibles (exposition répétée).

Danger par aspiration
Remarques : Aucune preuve que le produit présente un risque d'aspiration.

Effets potentiels sur la santé à long terme
Remarques : Non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Perturbateurs endocriniens
Remarques : Ce produit ne contient pas de composants ayant des propriétés de perturbateurs endocriniens en quantité supérieure à 0,1 %.

: 11.2.2 Autres informations
Remarques : Non disponible.

SECTION 12Informations écologiques

12.1 Écotoxicité

Information générale
Remarques : Ne pas laisser de déversement sur le sol, dans les cours d'eau ou dans les canaux d'eaux usées.

Écotoxicité aquatique
Remarques : Les données écotoxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas disponibles. Les informations à ce sujet proviennent de produits de structure ou de composition similaires.

12.2 Persistance et dégradabilité
Remarques : Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Remarques : On ne s'attend pas à une bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol
Coefficient de partage sol/eau (KOC) : Non disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB
Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme un PBT ou un vPvB.

12.6 Propriétés perturbatrices du système endocrinien
Remarques : Ce produit ne contient pas de composants ayant des propriétés de perturbateurs endocriniens en quantité supérieure à 0,1 %.

12.7 Autres effets indésirables
Remarques : Aucun effet significatif ni danger critique connu.

UV Floor Diffusion
6 Chemin de Sérignan
26700 Pierrelatte - France
Tel : 04 69 96 48 48
Mail : contact@uv-floor-diffusion.com

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination : Il convient d'éviter ou de minimiser autant que possible la production de déchets. Les emballages vides peuvent contenir des résidus de produit. Ces matériaux et leurs contenants doivent être éliminés de manière sécuritaire. Confiez l'élimination des produits excédentaires et non recyclables à un prestataire agréé de gestion des déchets. Incinération dans une installation d'incinération appropriée. L'élimination de ce produit, des solutions et de tous les sous-produits doit en tout temps être conforme aux exigences de la législation en matière de protection de l'environnement et d'élimination des déchets, ainsi qu'aux exigences des autorités locales et régionales compétentes.

Conditionnement

Méthodes d'élimination : La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Emballages usagés. Les déchets doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne doivent être envisagées que lorsque le recyclage est impossible.

SECTION 14: Informations sur les transports

Information générale : Le produit ne constitue pas une marchandise dangereuse pour le transport routier, ferroviaire, maritime et aérien national/international.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Règlement (CE) n° 1907/2006 de l'UE (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Substances mentionnées sur la liste dite « liste candidate de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) en vue d'une autorisation » publiée par Les ECHA ne sont pas ajoutés intentionnellement à ce produit. Par conséquent, leur présence en quantités supérieures ou égales à 0,1 % est improbable.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Complet.

SECTION 16: Autres informations

Indique des informations qui ont changé par rapport à la version précédente.

Abréviations et acronymes : ATE = Estimation de la toxicité aiguë
CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage [Règlement (CE) n° 1272/2008]
DNEL = Niveau dérivé sans effet
Déclaration EUH = Déclaration de danger spécifique au règlement CLP
PNEC = Concentration sans effet prévue
RRN = Numéro d'enregistrement REACH

Texte intégral des déclarations H abrégées : Non applicable.

Texte intégral des classifications [CLP/GHS] : Non applicable.

Date de la précédente édition : 05.01.2023

Avis au lecteur

Les déclarations ci-dessus sont fournies à titre informatif uniquement. Elles ne sauraient notamment servir à définir ce qui est contraignant.
Les spécifications de toute commande sont régies par les dispositions des conditions générales de vente contrat à conclure entre les parties (par exemple, le « cahier des charges du produit » dans sa version applicable à la conclusion du contrat).
Toute livraison est exclusivement soumise à nos conditions générales de vente dans leur version en vigueur.